



## Urgent svp j'ai 6 jours pour trouver une solution

Par **tigre**, le **18/01/2009** à **11:07**

j'ai perdu une affaire au tribunal commerce, j'ai eu la visite d'un huissier il a deux  
Il me donne 8 jours pour payer ! bien sur je ne peut ....  
sinon saisie dans 6jours!  
que puis faire svp. avec 2 enfants qui ont déjà souffert du déposit de bilan de  
l'entreprise .On se retrouve aujourd'hui ou il on une chambre pour 2 et nous pas ! clic clac dans  
le salon !!!!merci d'avance a ceux qui me répondre.

Par **jeetendra**, le **18/01/2009** à **13:20**

bonjour, sur [legavox.fr](http://legavox.fr), regardez les articles du blog des huissiers et débiteurs, vous  
trouverez des réponses, courage à vous, cordialement